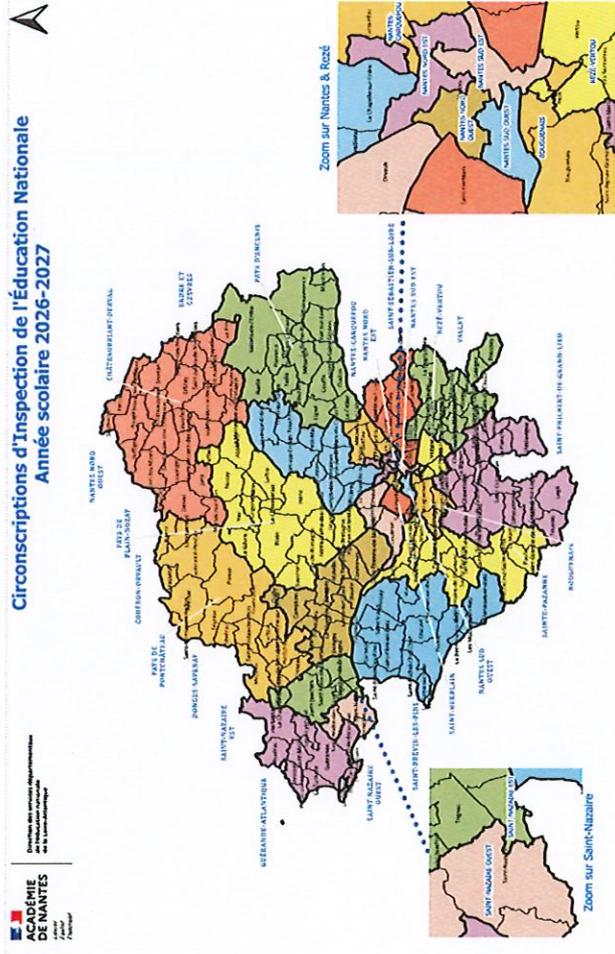


Ecole élémentaire publique des 4 Amarres - PAIMBOEUF
2e Conseil d'école du jeudi 26 mars 2026 à 17h30

1	<p>Approbation du 1^{er} compte-rendu</p>	<p align="center">Abstention : 0 Pour : 8 Contre : 0</p>
2	<p>Mesure de carte scolaire Rentrée de septembre 2026</p>	<p>A la rentrée de septembre 2026, notre circonscription va être modifiée.</p> <p>3 Communes y sont rattachées avec leurs 5 écoles.</p> <p>Principes préalables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cibler au maximum un respect du contour des communautés de communes en sachant qu'il existe 17 communautés de communes et qu'il y aurait 23 circonscriptions - Diminuer la pression des circonscriptions des 9 circonscriptions qui dépassent l'accueil de 5000 élèves PU - Faire attention aux nombres de secteurs de collège, à la superficie du territoire, aux caractéristiques sociales (REP/REP+, CLA, TER)



Le nombre d'écoles augmente, le nombre d'élèves aussi, la circonscription s'étire vers le sud. Si le RASED reste à moyen constant, on peut être inquiet sur la prise en charge des élèves en difficulté et les conditions de travail de nos collègues du réseau.

Voici les prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre 2026.

Répartition par niveau 2025-2026	Prévisions par niveau 2026-2027	Répartition par classe 2025-2026
CYCLE II	CYCLE II	CP/CE1 - 11/9
65	70	20
CP	CP	CP/CE1 - 10/12
21	20	22
CE1	CE1	CE1/CE2 - 8/14
29	21	22
CE2	CE2	CE2/CM1/CM2 - 1/17/7
15	29	25
CYCLE III	CYCLE III	CM1/CM2 - 13/12
49	46	25
CM1	CM1	TOTAL
30	14	114
CM2	CM2	Répartition par dispositif
19	32	2025-2026
TOTAL	TOTAL	Actuellement, aucun élève ne bénéficie d'un dispositif.
114	116	

La commission de la carte scolaire a été repoussée au 30 mars en raison des échéances électorales. Il en est de même pour le mouvement des enseignants qui aura lieu du 28 avril au 10 mai 2026. Ce qui est très tard cette année. Les affectations vont aussi être décalées et la connaissance des nouveaux/nouvelles collègues aussi.

Monsieur BRUTUS a fait valoir son droit à la retraite partir du 1^{er} septembre 2026.
Mme CAPITAINNE a indiqué sa volonté de participer au mouvement des enseignants pour se rapprocher de son domicile.

Une attention particulière devra être accordée à la rentrée 2027/2028 car la cohorte de 32

		<p>CM2 quittera l'école et il y aurait 22 MS actuellement. Des livraisons de logements d'ici deux ans pourraient permettre l'inscription de nouveaux élèves.</p>	
3	<p>Evaluation CP mi-janvier 2026</p>	<p>Les évaluations de début d'année ont permis aux enseignants de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 de disposer de repères pour accompagner les élèves vers la maîtrise des savoirs fondamentaux.</p> <p>En milieu d'année, leurs compétences des élèves de CP sont de nouveau évaluées en français et en mathématiques. Ce point d'étape doit permettre aux équipes pédagogiques d'apprécier les progrès et de définir les ajustements à apporter à l'accompagnement des élèves.</p> <p>Ces évaluations nationales Point d'étape CP se sont tenues dans chaque école du 12 au 23 janvier 2026.</p> <p>Lors de la passation, les enseignantes tiennent un discours apaisant sur les possibilités d'erreurs.</p> <p>Comme lors de la première évaluation de septembre, les résultats ont été présentés aux parents lors de la remise en main propre des LSU fin janvier, début février. Les parents apprécient de pouvoir situer les acquisitions de leur enfant grâce à la « toile d'araignée ».</p> <p>Ces évaluations objectivent les résultats des élèves mais sont sans surprise pour les enseignants. Des élèves fragiles en français et en maths ont été identifiés et un travail particulier est réalisé pour leur permettre de progresser.</p>	
4	<p>Livret scolaire 1^{er} semestre 2025/2026</p>	<p>Conformément à ce qui a été prévu dans le cadre de notre projet d'école, les livrets scolaires du premier semestre ont été remis en mains propres aux parents lors de rendez-vous individuels. Les rendez-vous se sont étalés sur plusieurs semaines.</p> <p>Cela permet de rencontrer toutes les familles et de faire le point sur la scolarité et les apprentissages de tous les élèves.</p> <p>Pour tous les élèves de l'école, il s'agit du second rendez-vous individualisé de l'année, le premier étant dédié à la remise des résultats aux évaluations nationales en</p>	

		<p>octobre/novembre.</p> <p>Ces actions sont inscrites dans notre projet d'école 2023/2026 et contribuent à favoriser l'alliance éducative entre l'école et les familles.</p> <p>Toutes ces actions sont à évaluer et à replacer dans le bilan intermédiaire du projet d'école.</p>
5	<p>Point sur le programme PHARE</p>	<p>L'école est pleinement engagée dans le programme PHARE. Elle a obtenu la labellisation niveau 1.</p> <p>Une affiche a été placée sur le panneau d'affichage.</p> <p>Monsieur BRUTUS a reçu une journée de formation en mars 2026 dans le cadre de sa participation au pôle ressource de la circonscription.</p> <p>L'équipe PHARE de l'école suit la note de cadrage départemental qui a été diffusée dans les écoles.</p> <p>Chaque enseignant a été sensibilisé à cette note de cadrage qui précise les nouvelles étapes de mise en place des protocoles de suivi de situations de harcèlement.</p> <p>Un nouveau document a aussi été présenté.</p> <p>Il s'agit d'un document de journalisation et de suivi d'une situation de harcèlement, il est confidentiel une fois complété pour une situation.</p> <p>Ces documents doivent être conservés au moins pendant la période de scolarisation de l'élève à l'école (voire plus longtemps en cas de judiciarisation tardive)</p> <p>Il est important de poursuivre la formation de tous les personnels intervenant auprès des élèves en plus des enseignants : animateurs et animatrices pause méridienne et temps périscolaire, personnel communal de restauration scolaire.</p> <p>Il est aussi important que les familles qui ont connaissance d'une situation d'intimidation, de harcèlement prennent contact avec les bonnes personnes :</p> <p>L'école si le problème a lieu sur le temps scolaire.</p> <p>La Mairie ou le CSC si le problème a lieu sur la pause méridienne ou l'accueil périscolaire.</p>

6	<p>Protocole d'action en cas de violences sexistes ou sexuelles au sein des écoles</p>	<p>Les personnels de l'éducation nationale, porteurs des valeurs de l'institution, se doivent d'avoir, en toute circonstance, un comportement irréprochable, tout particulièrement sur le plan des mœurs et du respect de l'autre. La prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles sont, pour le ministère de l'Éducation nationale, des impératifs, qui nécessitent la mobilisation de toutes et tous, à tous les niveaux : écoles, collèges, lycées, services académiques et administration centrale. C'est pour répondre à cet enjeu que ce guide rassemble, sous un format opérationnel, un ensemble de fiches rappelant le cadre et les procédures à mettre en œuvre en cas de signalement d'une situation de violence sexiste et sexuelle. L'enjeu est de permettre à chacune et chacun de connaître son rôle, ses responsabilités et d'être sécurisé dans la mise en œuvre des actions à conduire, de manière homogène et standardisée.</p> <p>Ce protocole propose des fiches réflexes à destination des élèves, des agents, des directeurs d'école, des responsables de la Direction Académique et du Rectorat.</p> <p>Il propose aussi des fiches d'information.</p>	
7	<p>Liaison école collège</p> <p>et</p> <p>Liaison GS-CP</p> <p>2025/2026</p>	<p>La liaison école collège prend plusieurs formes et se décline toute l'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> -1^{er} conseil école/collège le 6 octobre 2025. -participation des 2 classes de CM1-CM2 au cross solidaire du collège en octobre 2025. -participation au Prix de l'estuaire depuis octobre 2025 avec un vote en mai 2026. -Présence de Mme GEORGES et Monsieur BRUTUS aux 4 conseils de classe de sixième en novembre/décembre 2025. -Réunion de présentation du collège à destination des familles des élèves de CM1 et CM2, à l'école, par le Principal du collège, le mardi 13 janvier 2026. -Invitation des élèves de CM1 et CM2 et leur famille à la soirée portes ouvertes du collège le vendredi 30 janvier 2026. -Journée d'immersion au collège pour les élèves de CM2 le jeudi 7 mai 2026. -2^e Conseil école/collège le jeudi 18 juin 2026 suivi de la commission d'harmonisation. -Invitation du Directeur de la SEGPA aux équipes éducatives ou de suivi de scolarisation pour ce qui concerne des orientations particulières au collège : SEGPA, ULIS,... 	

	<p>Liaison GS-CP :</p> <ul style="list-style-type: none"> -liaison 1 -vendredi 3 avril "fête" des 100 jours d'école, bricolage en commun ; -liaison 2 : les mardis à partir du 28 avril : lecture d'albums par les CP-CE1 aux GS ; -liaison 3 : Echange Maternelle - élémentaire : Découverte des classes et des activités au CP pour les GS. -liaison 4: visite des GS en avec leurs questions et 1 récréation en élémentaire 	
<p>8</p> <p>Activité HAND -BALL 2025/2026</p>	<p>Concerne les classes de CP-CE1A, CP-CE1B et CE1-CE2</p> <p>sur 5 séances du vendredi 22 mai au vendredi 19 juin le matin de 9h00 à 12h00.</p> <p>Le projet vise à initier les élèves des trois classes à la découverte et à la pratique du hand ball en passant par des jeux.</p> <p>Tout en conduisant et maîtrisant un affrontement collectif par équipe à travers des jeux et des rencontres, l'élève s'organisera pour rechercher le gain du match, en respectant ses partenaires, les adversaires et l'arbitre, en acceptant le résultat de la rencontre.</p> <p>Les objectifs globaux de l'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> -S'engager dans un affrontement individuel ou collectif en respectant les règles du jeu. - Contrôler son engagement moteur et affectif pour réussir des actions simples. - Connaître le but du jeu. - Reconnaître ses partenaires et ses adversaires. <p>Tout au long du cycle, la pratique d'activités collectives doit amener l'élève à se reconnaître comme attaquant ou défenseur, développer des stratégies, identifier et remplir des rôles et des statuts différents dans les jeux vécus et respecter les règles. Au cours du cycle, l'élève affronte seul un adversaire afin d'obtenir le gain du jeu, de développer des stratégies comme attaquant ou comme défenseur et de comprendre qu'il faut attaquer tout en se défendant (réversibilité des situations vécues).</p> <p>Les objectifs de fin de cycle</p> <ul style="list-style-type: none"> -La socialisation au sein de la classe. 	

		<p>-Le respect de l'adversaire, du partenaire, de l'éducateur sportif, des consignes, du lieu et de l'activité.</p> <p>-La maîtrise de son corps (latéralisation, coordinations).</p> <p>-Développer les compétences motrices liées à l'activité, la coopération, et l'esprit d'équipe.</p> <p>Cette activité coûtera 100€ qui seront pris en charge par l'Amicale laïque que nous remercions.</p>	
9	<p>Activité chant choral 2025/2026</p>	<p>-3 classes (CP-CEA, CP-CE1 B et CE1-CE2) ont commencé les cours de chants à l'école sous la conduite de Stéphane LECUYER, Dumiste.</p> <p>Le thème retenu est l'égalité filles/garçons.</p> <p>Le financement des interventions est assuré par la mairie et par l'Amicale Laïque. Gratuité pour les familles.</p> <p>Cette action a été inscrite dans le PAEC (parcours éducatif et culturel) via la plate-forme ADAGE. Gratuité pour les familles.</p> <p>- les deux classes de cycle 3 ont commencé les cours de chants à l'école sous la conduite de Mme Lucile PICHÉREAU, dumiste, pour 11 séances. Les élèves apprennent les chants d'un opéra pour enfants intitulé Rendez-vous ou le secret de la Joconde. Une représentation à destination des familles aura lieu le mardi 16 juin 2026 à 18h00 à la salle de l'Etoile de Jade.</p> <p>Le financement des interventions est assuré par la mairie et par l'Amicale Laïque. Gratuité pour les familles.</p> <p>Cette action a été inscrite dans le PAEC (parcours éducatif et culturel) via la plate-forme ADAGE. Gratuité pour les familles.</p>	

<p>Sorties scolaires 2025/2026</p>	<p style="text-align: center;">THEATRE</p> <p>Les 3 classes de CP-CE1A, CP-CE1B et CE1-CE2 sont allées le lundi 16 mars 2026 au Théâtre à Saint-Nazaire pour assister à un spectacle intitulé des Chimères dans la tête associant danse et art visuel.</p> <p>Dissimulés derrière le décor, trois interprètes se jouent de la pesanteur pour faire apparaître tantôt un bras, une jambe, peut-être une main...évoquant des pattes, des ailes, des antennes ! Ils complètent les corps des chimères dessinées à l'écran jusqu'à sortir du cadre et danser sur le plateau pour donner une vie pleine et entière à ces étranges créatures. Cette histoire d'enfants qui jongle entre fantasmagories, cauchemars et pointes d'humour sème le trouble, s'amuse des illusions d'optique et instaure un jeu inédit avec le public.</p> <p>Une rencontre avec les comédiens a eu lieu ensuite.</p> <p>Gratuité pour les familles (le car est payé par la Mairie, la place est payée par l'Amicale Laïque)</p> <p style="text-align: center;">Fête du Court métrage</p> <p>Toutes les classes vont participer à la fête du court métrage le vendredi 27 mars 2026 en allant à la bibliothèque de Paimboeuf chacune leur tour avec un programme pour le cycle 2 sur le thème : Temps libre et pour le cycle 3 sur le thème : Bien dans ma tête</p> <p>Les élèves et les familles ont été prévenus des différentes animations prévues en dehors du temps scolaire : collège (cycle3), bibliothèque, autres lieux de Paimboeuf... Cette action a été inscrite dans le PAEC (parcours éducatif et culturel) via la plate-forme ADAGE.</p> <p>Gratuité pour les familles.</p> <p style="text-align: center;">Dispositif CINEJEUNES</p> <p>Les 3 classes de cycle 2 se sont inscrites sur ce dispositif innovant.</p> <p>Le prix des places est de 2,50€ par séance et par élèves. Il est pris en charge par l'amicale laïque :</p> <p>Robot sauvage le lundi 4 mai à 9h30 + animation autour du film avec 1 intervenant le lundi 11 mai de 8h45 à 9h45</p> <p>Sauvages le lundi 8 juin à 9h30 + animation avec 1 intervenant le lundi 15 juin</p>
	<p>Le prix du transport est important à chaque fois.</p> <p>Le crédit de 1500€ alloué par la mairie s'avère vite dépeusé.</p> <p>Pourrait-on envisager une augmentation de cette ligne de crédit pour l'année prochaine ?</p> <p>La Mairie peut-elle commander une car qui serait payé par l'Amicale Laïque ?</p>

Le transport est géré et financé par la CCSE.

Classes inscrites	Durée de chaque animation	
MATERNELLE	0	0
CYCLE COURT AMERAGE	3	60
CYCLE LONG	0	0

PAIMBOEUF — LES 4 AMARRES

LEGENDE DU TABLEAU

9H00-10H00 (x3) = 1 animateur dans une classe de cycle long.
 9H00-10H00 (x2) = 2 animateur simultanément dans une classe de cycle long.
 9H00-9H30* (x3) = 1 animateur dans une classe de cycle court.
 9H00-9H30** (x3) = 1 animateur dans une classe de maternelle. (30 minutes)

Exemple : 9H00-10H00 (2 animateurs), 10H15-10H45* (1 animateur), 10H15-10H45** (1 animateur). Cela signifie qu'il y a deux animateurs qui viennent. D'abord, chacun intervient 1h dans une classe de cycle long puis l'un va dans la classe du cycle court et l'autre dans la classe de maternelle. 4 classes dont passées !

FILM	JOUR DE LA PROJECTION	JOUR DE L'ANIMATION	HORAIRES DES ANIMATIONS ET NOMBRE D'ANIMATEURS
LE ROBOT SAUVAGE		LUNDI 11 MAI	8H45-9H45 (3 animateurs)
SAUVAGES		LUNDI 15 JUIN	8H45-9H45 (3 animateurs)

Gratuité pour les familles.

PARCOURS ECO CITOYEN

Ce parcours écocitoyen est proposé par la CCSE, avec utilisation de crédits alloués pour l'année scolaire.

Demande d'animation à la ferme d'Heidi pour la classe de CE1-CE2 pour le vendredi 12 juin 2026.

Les objectifs de ce lieu sont de sensibiliser les différents publics accueillis sur le respect de la nature, des animaux et de l'environnement, favoriser la découverte et la connaissance des animaux de la ferme au travers des races présentes (française dont certaines à faible effectif). Mais aussi développer le sens de l'observation et de la créativité chez l'enfant et l'adulte, sur un terrain de 5 ha, situé à Saint-Père-en-Retz (à proximité de Pornic et Saint

		Brévin).	
11	<p>Questions diverses</p>	<p>Travaux à réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> -enlever les films posés sur la porte d'entrée. -Le visiophone est installé, la gâche électrique aussi mais le système ne fonctionne pas toujours très bien. -ménage des classes et des sanitaires à revoir (vider les poubelles, approvisionner le papier toilette et le savon) -structure de la cour vieillissante et dangereuse. La Mairie envisage la végétalisation d'une partie de la cour et/ou le changement de la structure. Il faut penser que la cour est un des espaces utilisé par les enseignants pour l'apprentissage de l'EPS. L'école ne dispose pas de créneaux au gymnase. <p>Le prochain conseil aura lieu le lundi 22 juin 2026 à 17h00.</p> <p>Retour du questionnaire parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Globalement, il y a majoritairement des retours positifs des parents aux questions posées. -Une réponse indique que 8h20 le matin c'est trop tôt pour amener son enfant à l'école. <i>C'est une volonté politique de l'école inscrite dans le projet d'école. Privilégier une matinée d'apprentissages plus longue que l'après-midi.</i> -Des problèmes sur la pause méridienne ne remonteraient pas jusqu'aux enseignants ou au 	

Directeur. *Pourtant régulièrement les animatrices/animateurs viennent rencontrer les enseignants à 13h20 ou écrivent dans le cahier jaune dans le nouveau permis de conduite en commun.*

-Une réponse indique qu'au restaurant scolaire quand l'enfant passe en dernier, il ne peut pas se resservir. C'est sûr qu'en fonction des menus, des jours de la semaine, du roulement de passage des classes, des prévisions d'effectifs aléatoires car des familles oublient d'inscrire ou de désinscrire leur enfant, il n'y a pas forcément de « rab ».

-Une réponse dit qu'il n'y a pas assez de sorties scolaires : 1 par an c'est trop peu. L'école fait avec les moyens qui lui sont alloués notamment pour le transport en car et avec la ligne de crédits ouverts par l'Amicale laïque. C'est aussi la volonté politique de l'école de proposer la gratuité pour toutes les familles en cas de sorties. Il y a aussi des programmes et des apprentissages à respecter.

-Une réponse regrette qu'il n'y ait pas de photos scolaires pour les fratries avec la maternelle. C'est une volonté politique de l'école, seule la photo de classe est réalisée et vendue à prix coûtant. Les familles qui veulent des photos de fratrie peuvent se rendre chez un photographe. L'Amicale laïque pourrait aussi le proposer en activité payante lors de la fête de l'école.

Secrétaire de séance : Mme Véronique GEORGES

Fin du Conseil à 19h45

Signatures Secrétaire de séance

Mme Véronique GEORGES



Président

M Thierry BRUTUS



GRUPE SCOLAIRE PUB
QUATRE AMARRES
ELEMENTAIRE
11 rue Pierre Chevry
44560 PAIMBOEUF
02 40 27 50 92
se.0440745w@ac-nantes.fr